



47 avenue des Pays-Bas
35200 Rennes
07 48 72 51 19
cress@cress-bretagne.org

Dossier suivi par Grégory Huchon
ghuchon@cress-bretagne.org
06 79 55 26 50

Aux adhérents de la Cress,
Aux membres du Conseil d'Administration

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Cress Bretagne

Rennes, le 25 septembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de la Cress qui sera suivie de la **conférence régionale de l'ESS** le :

Jeudi 19 décembre 2024

Le Roudour 29600 Saint-Martin-Des-Champs / Morlaix

De 10h00 à 17h00 (voir ordre du jour ci-après)

En présence de Benoît HAMON, ancien ministre, nouveau Président d'ESS France

Voir le programme à jour sur :

<https://www.ess-bretagne.org/assemblee-generale-extraordinaire-de-la-cress-bretagne>

<https://www.ess-bretagne.org/conference-regionale-ess-2024-bretagne>

10h00 | Accueil et émargement

10h30-12h30 | Assemblée Générale Extraordinaire :

Modifications des statuts de la Cress : Présentations, échanges et délibérations

Echange avec Benoît Hamon, Président d'ESS France, sur les enjeux nationaux



12h30-13h30 | Déjeuner réseautage

13h30-17h00 | 5ème Conférence régionale de l'économie sociale et solidaire

13h30-14h00 | Accueil et introductions

14h15-14h45 | Retour sur 10 ans de développement de l'ESS en Bretagne (2014-2024)

14h45-16h15 | Penser le développement de l'ESS à 10 ans et co-construire les priorités de la prochaine Stratégie Régionale ESS 2025-28

16h15-17h00 | Intervention des partenaires Etat, Région, ESS France (Benoît Hamon)

17h00 | Fin de la journée

Je vous prie de bien vouloir **confirmer votre participation** en vous [inscrivant ici](#).

Chaque adhérent de la **Cress Bretagne doit mandater une personne de son organisation** pour participer à l'AG de la Cress. Il est possible de se faire accompagner par un ou plusieurs auditeurs.

Si votre structure ne peut être représentée, il est nécessaire de donner pouvoir à une autre **appartenant au même collège** (voir la [liste des membres](#) par collège). Il convient alors de remplir le champ adéquat dans le formulaire d'inscription. Aucun membre ne peut détenir plus de 2 pouvoirs en plus du sien. Nous vous remercions d'échanger avec les membres de votre collège ou de nous contacter pour vous assurer de leur présence.

L'ensemble des **documents préparatoires** de l'Assemblée générale sont accessibles sur le site du [portail de l'ESS](#). Le projet de nouveaux statuts vous sera communiqué à l'issue du CA de la Cress du 15 octobre prochain.

Christine Josse (cjosse@cress-bretagne.org – 07 48 72 51 19) se tient à votre disposition pour toute question sur la participation ou l'inscription à l'Assemblée Générale.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir mes cordiales salutations.

Michel Pier Jézéquel,

**Président de la Chambre régionale
de l'économie sociale et solidaire de Bretagne,
Vice-président d'ESS France**

